

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE CRETEIL

DIPLÔME DU BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le 10 JUILLET 2012
par le président du jury.

Le Diplôme du Baccalauréat Professionnel

Spécialité TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPTION A : ETUDES ET ECONOMIE

est conféré à MONSIEUR REVELLAT Flavien

né(e) le 15 Juillet 1992

à EVRY (091)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Pour expédition conforme :
Le Directeur du Service interacadémique
des examens et concours

V. GouDET

V. GOUDET



Fait à ARCUEIL

, le 16 JUILLET 2012

signature du titulaire

[Signature]

Le recteur de l'académie de CRÉTEIL

Signé : W. MAROIS

N° 122337427203